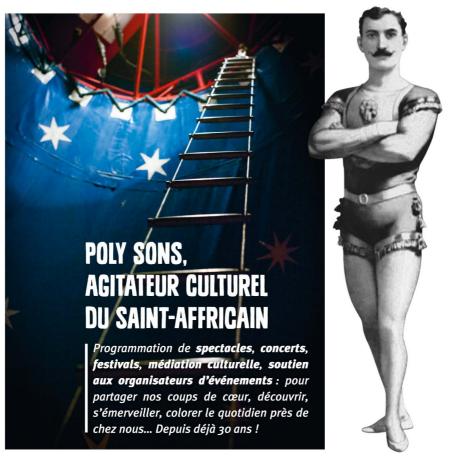


projet d'acquisition d'un local de stockage par le biais du financement solidaire



La vie associative de Poly Sons, c'est l'envie et l'engagement d'un bon groupe de personnes (200 adhérents, 50 bénévoles) d'organiser et créer localement des événements culturels, où chacun met à contribution son savoir, ses expériences, pour des projets collectifs. C'est l'occasion pour tout le monde de partager des idées, de s'exprimer, d'améliorer la qualité des échanges et des événements proposés. De cette énergie sont nés de nombreuses manifestations autour de la musique et du cirque tels que le «Saint-Izaire Blues Festival», «C'est Quoi Ce Cirque ?», «La Ruée vers l'Art».

NOUS AVONS BESOIN D'UN LOCAL

Tous ces projets ont nécessité et permis d'acquérir peu à peu du matériel son et lumière, un chapiteau, de créer des décors et accessoires pour les représentations. Pour stocker tout ceci la mairie de Saint-Affrique nous prêtait un local mais il va bientôt être détruit pour faire place à un nouveau projet d'urbanisme. Il nous faut trouver d'urgence une solution car la municipalité ne s'engage pas à nous reloger.

Après mûres réflexions est ressortie l'idée d'acquérir un local polyvalent, non pour accéder à la propriété mais un lieu pour stocker, créer, se réunir... Un lieu assez grand qui permettrait à Poly Sons de continuer d'exister.





L'équipe Poly Sons a travaillé de longues heures pour vous présenter un projet viable, économiquement gérable et socialement riche. Nous ne pourrons réaliser cela qu'avec votre soutien!

La solution envisagée est un projet de **financement solidaire** via la création d'une **Société Civile Immobilière** (SCI). Une solution où le local acheté serait propriété de tous.







POURQUOI PARTICIPER?

- ⇒ Aider Poly Sons à s'installer, à s'abriter, c'est participer à maintenir et soutenir ses nombreuses activités sur le saint-affricain. C'est un financement solidaire car il sert une structure à but non-lucratif qui cherche à promouvoir le spectacle vivant dans sa région, et qui pour cela est reconnue d'intérêt général.
- → C'est un modèle fiable où **l'association rétribuera les intérêts du placement de chaque associé**. De plus, en devenant sociétaire, vous savez exactement à quoi sert votre argent à la différence de la finance traditionnelle trop souvent spéculative qui ne vous dit jamais où va votre épargne.

QUELLES SONT LES MODALITÉS DE NOTRE PROJET ?

La somme que vous apporterez au projet sera divisée en deux parties :

- **⇒ 100 € serviront à l'achat d'une part sociale** pour former le capital de la SCI créée pour acquérir le local. Chaque éparquant sera donc sociétaire de la SCI.
- ⇒ Le reste de votre épargne sera placé sur votre compte courant associé au sein de la SCI. Cette somme, entre 500 et 3000 €, sera rémunérée annuellement au taux du livret A (0,75%). Vous pourrez si vous le souhaitez faire don de vos intérêts à Poly Sons.

Ce placement est garanti par la valeur immobilière du bien acquis: à risque égal avec une banque classique, l'argent investi est garanti en totale transparence.

Pour sécuriser l'achat dans le long terme, les épargnants s'engagent à placer leur argent dans la SCI pour une durée de trois ans minimum. Au-delà de cette période, si vous avez besoin de votre argent, on s'engage à vous le rembourser dans les six mois suivant votre demande.

Et si vous voulez mettre plus de 3000€ dans le projet? Contactez-nous, on pourra mettre en place un prêt solidaire.

ET POLY SONS Dans Tout Ça?

- → Poly Sons sera membre majoritaire de la SCI. Il fera un apport en capital égal à la somme des parts sociales des épargnants. Pour financer cet achat de parts sociales, nous ferons un appel à mécénat : vous pouvez donc nous aider en faisant un don, déductible en partie de vos impôts.
- → Mais Poly Sons sera également locataire du lieu. L'association versera à la SCI un loyer qui couvrira tous les frais liés à la propriété: intérêts, taxe foncière, entretien des locaux et frais administratifs.
- → À l'image du projet de l'association qui repose sur l'énergie et l'envie de ses bénévoles, ses adhérents, du public, des artistes programmés, de tous nos partenaires, le local sera une propriété partagée entre Poly Sons et les habitants du territoire, les amis.







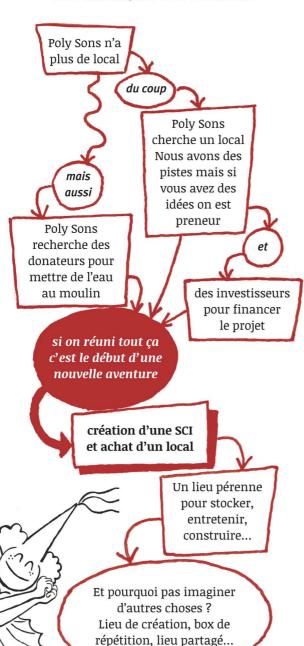




Nous avons plusieurs lieux en vue: la priorité est maintenant de monter la SCI, et pour cela que nous sachions de manière certaine si vous êtes prêts à y placer une partie de vos économies. Pour bien faire, il nous faut réunir 120 000 €.

Nous créerons la SCI fin mars 2018 pour acheter au printemps, il nous faut vos promesses d'épargne d'ici fin février!

LA LOGIQUE DU PROJET



LES ÉTAPES

Dès maintenant

Conception et présentation du projet. Élaboration des status de la future SCI. Appel à dons et promesses de souscripition.

13 janvier

Présentation en détail et en public au Petit Carré d'Art à Saint-Affrique.

28 février

Fin de l'appel à dons et souscription.

Mars

Constitution de la SCI, assemblée constitutive. Choix et achat du local.

Et après

On récupère les clefs. Éventuels travaux. Et on fête ça !



APPEL À DONS ET SOUSCRIPTION

Nous avons maintenant besoin de recueillir vos promesses de souscription à la SCI pour évaluer la faisabilité du projet. Vous pouvez également soutenir Poly Sons dans sa démarche en nous faisant un don.

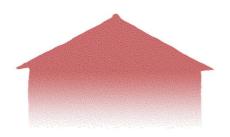
Je sousigné :	
nom:	
prénom :	
adresse :	
code postal :	ville:
téléphone :	
email :	
■ m'engage à prendre une part dans la SCI et à faire un apport en compte courant d'un montant de :	
→ Cet engagement sera con tue, nous reviendrons alors v	ocrétisé uniquement si la SCI se consti- pers vous.
■ fais un don de :	€ à Poly Sons, qui permet-
The first program is the control of the first particular for the control of the c	e plus à l'aise financièrement en face à ce nouveau projet.
est déductible de votre impôt envoyé par courrier à l'adre réduction fiscale est valable don doit se faire dans la lim Le petit plus ! À partir a sion pour l'année en cours. V	ciation, 66% du montant de votre don sur le revenu. Un reçu fiscal vous sera sese que vous nous avez indiquée. Cette e pour les foyers fiscaux français, le tite de 20% de votre revenu imposable. de 50s et don, le mécénat vaut adhé-
concerts de l'année au tarif r Chèque libellé à l'ordre de	

 $\textit{Retournez-nous ce bulletin par courrier \`a l'adresse suivante:}$

| Association Poly Sons | la Maurelle | 12400 SAINT-AFFRIQUE



Contactez-nous, posez-nous des questions et parlez-en autour de vous...



ly Sons a besoin de vous,

o() et vite!

→ poly-sons.com ↔

Association Poly Sons La Maurelle, 12400 Saint-Affrique

tél. 06 84 30 62 67 email : contact@poly-sons.com suivez-nous sur facebook.com/polysons.asso